

Avis de vacance interne/externe

03817073175

DIRECTION Habitat / Politique de la ville
Service Habitat
Chef de service Logement

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des Attachés territoriaux

Délai de rigueur au plus tard le :
3 septembre 2017 inclus

Missions de la Direction Habitat et Politique de la ville :

Les missions de la direction se déclinent en 2 domaines d'intervention en direction des habitants de la Ville :

Habitat :

Dans le cadre des nouvelles organisations en matière de pilotage de la politique du logement par la Métropole, le service met en œuvre une mission de service public de gestion de l'offre et de la demande de logement, conduit un partenariat renforcé avec le secteur privé du logement, notamment dans le cadre des OPAH (opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) et met en œuvre le suivi du Programme Local de l'Habitat de l'agglomération (PLH) avec la METRO

Politique de la Ville, GUSP et LCD :

Élaboration et suivi du Contrat de ville en lien avec les services concernés, encadrement et coordination de la Gestion Urbaine de Proximité, pilote de la mise en œuvre des projets de requalification urbaine et pilote de la mission égalité.

Missions du poste:

Sous la responsabilité de la Directrice, le chef de service assure l'encadrement des équipes pluridisciplinaires, la conduite et le suivi de projets, la coordination des fonctions des trois secteurs de l'habitat (gestion de la demande de logements, gestion locative et financière et suivi des copropriétés privées).

Il participe aux travaux de réflexion liés à l'ensemble des activités, en lien avec tous les partenaires.

Il peut remplacer en cas d'absence la Directrice Habitat, Politique de la ville.

Activités

Management du service :

- ✓ organiser les missions, s'assurer de la bonne gestion des secteurs et veiller à la cohérence des projets menés au sein du service,
- ✓ animer et accompagner l'équipe (5 agents actuellement),
- ✓ participer à l'élaboration du budget et suivre la gestion budgétaire du service,
- ✓ suivre et évaluer des activités du service,
- ✓ suivre les évolutions législatives et réglementaires.

Mise en œuvre de la politique de gestion de la demande de logement public dans le cadre des orientations municipales et métropolitaines :

Depuis la loi MAPTAM et les lois liées au logement social, la Métro pilote le réseau de gestion de la demande de logement et la convention intercommunale d'attribution.

La ville a choisi de rester fortement engagée et participe au réseau métropolitain avec un service d'accueil de niveau 3 et une implication forte dans la politique d'attribution (CSI, équilibre territoriaux...)

- ✓ organisation et suivi du service d'accueil,
- ✓ mise en œuvre et garant des procédures de proposition d'attribution en interne, en lien avec les bailleurs sociaux et les autres réservataires,
- ✓ participation au travail intercommunal sur la demande de logement (Commission sociale intercommunale, groupes de réflexion, club utilisateur SNE...)

Mise en œuvre de la politique d'accompagnement des copropriétés privées dans le cadre des orientations municipales :

Dans le cadre de la loi MAPTAM, la maîtrise d'ouvrage de l'accompagnement du parc privé est une compétence métropolitaine. Forte de son engagement de longue date et du besoin du parc privé, la ville reste très engagée dans cette politique d'accompagnement aux côtés de la Métro et apporte sa connaissance et son suivi de proximité :

- ✓ mise en œuvre en interne et avec l'ensemble des partenaires (METRO, ANAH...) des dispositifs d'accompagnement des copropriétés, participation aux groupes techniques ad hoc,
- ✓ garant du suivi de proximité et de l'adéquation avec les besoins des copropriétés, participe à l'évaluation des opérations avec la Métro.

Gestion du patrimoine de la ville, en lien avec son environnement et la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

- ✓ garant de la gestion administrative des logements, garages et jardins familiaux,
- ✓ garant du lien avec les services techniques et la GUSP sur la gestion technique.

En lien avec la directrice, participation à l'élaboration et au suivi de la politique de l'habitat :

- ✓ participe à l'élaboration des programmations de logements avec la direction de l'aménagement,
- ✓ suivi du Plan Local de l'Habitat,
- ✓ suivi et évaluation des conventions avec les bailleurs sociaux

Compétences	
Savoir-faire	Connaissances
- Savoir gérer un service en lien avec le public parfois avec des problématiques complexes - Savoir encadrer et manager une équipe, gérer des conflits et rendre des arbitrages	- Aider à la prise de décision - Connaître les politiques de l'habitat, analyser les évolutions de l'environnement - Rechercher, analyser, synthétiser des informations - Maîtriser l'outil informatique, Word, Excel, tableaux de bord...

Qualités essentielles à la tenue de l'emploi

Rigueur, ordre, méthode
Disponibilité
Qualités relationnelles, capacité d'écoute
Sens du service public
Discrétion

Conditions d'exercice

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Conditions d'accès

Les fonctionnaires du Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux en fonction, ou les agents non titulaires en fonction, étant précisé que les candidatures des titulaires seront examinées en priorité, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (sous couvert de leur Chef de service pour les candidatures internes) : **lettre de motivation + CV obligatoire** ; à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences (ou par mail : s.recrutement@saintmartindheres.fr).

Le Directeur Général des Services

